

CHESSY INFOS

Bimestriel
d'informations
municipales
JANVIER 2023

N° 145

Vie municipale • P.2
Vie associative • P.8



CHESSY
— les Mines —



EDITO

Chers Cassissiennes et Cassissiens,

■ Cette année s'est clos sur le repas des anciens, ce qui n'a pas été le cas en 2020 et 2021 en raison des crises pandémiques. Nous avons enfin pu nous retrouver pour partager un après-midi convivial et festif. Merci à monsieur Yves MECHIN, président du comité d'entraide, et à toute son équipe pour le travail accompli tout au long de l'année.

■ Traditionnellement, la fin d'année est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter l'année suivante. L'année 2022 a vu l'aboutissement de nombreux projets municipaux comme la réfection du boulodrome, la séparation des réseaux dans le centre du village, la sécurisation du cheminement piétonnier rue des Granges et rue des Ajoncs, l'agrandissement du parking de la Gare... Le reprise des enrobés route de la Vallée et au centre du village devrait avoir lieu mi-janvier.

■ En 2023, nous allons réaliser la rénovation et l'agrandissement du centre technique municipal, la couverture des terrains de tennis, la création d'une halle couverte au complexe sportif, la mise en place d'un terrain de football en synthétique, la finalisation de la sécurisation route de Belleville, l'aménagement de la rue du Stade, le lancement d'un nouveau site internet...

■ Tous ces projets nécessitent des financements importants issus d'une part des subventions accordées par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil

Départemental. Je remercie nos élus locaux pour le soutien actif apporté à nos demandes d'aides financières. A ce jour, le montant des aides reçues s'élève à environ 785 000,00 euros. En 2023, nous allons faire trois nouvelles demandes de cofinancement. L'autre source de financement provient des fonds propres de la commune, soit liés à la capacité d'autofinancement dégagée du budget de fonctionnement, soit liés à la vente de biens immobiliers propriétés de la commune, comme la maison située au croisement de la montée de la Cure et de la rue des Sources. Ce dernier bien est devenu propriété communale suite à une procédure d'abandon conduite par la Mairie avec le soutien des services de l'Etat compétents dans ce domaine.

■ Après un début de mandat ralenti par les crises liées au COVID, l'ensemble des élus municipaux, accompagnés par les agents communaux, se sont emparés des différents dossiers et œuvrent conjointement pour atteindre les objectifs fixés en 2020. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés.

■ Pour finir, je vous souhaite une très belle année 2023 pleine de joies et de réussites, et espère vous retrouver à la traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 6 janvier à 19 heures à la salle des fêtes.

*Thierry Padilla
Maire*

AVIS DE MAIRIE

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

■ Un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir aux économies d'énergie de la commune (voir dans les conseils municipaux). Les guirlandes électriques de Noël ont été installées, elles sont à leds, très peu consommatrices d'électricité et maintiennent ainsi un esprit de fête dans le village.

Vous aurez remarqué qu'il n'y a pas de guirlande au centre village mais c'est pour des raisons de sécurité. Les pompiers, il y a quelques temps, ont dû intervenir sur la place centrale et le câble qui traversait la place et servait de support aux illuminations a gêné pour éteindre l'incendie. À la demande des pompiers ce câble a été supprimé.



CHESSY
— les Mines —

Place de la Mairie
69380 Chessy les Mines

04 78 43 92 03

ag@chessy69.fr
www.chessy69.fr

Ouvert tous les jours
de 15h à 19h du lundi au vendredi
Fermeture le mercredi et le samedi

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE CHESSEY

■ Nouvelle année – Nouveau site Internet

La commission communication, après avoir effectué la refonte de la charte graphique de la mairie, l'applique sur le site internet.

Le site de la mairie fait peau neuve et tente de répondre au mieux à toutes nos attentes.

Une liste non-exhaustive des nouvelles fonctionnalités :

- Un menu « Accès rapides » pour accéder directement aux pages les plus sollicitées
- Payer la facture de la cantine
- Payer votre facture d'eau
- Pré-réservation de la salle des fêtes, des salles de réunions, (après validation par nos agents)
- Pour les associations, partager vos animations et les faire apparaître dans l'agenda de la commune (après validation par nos agents),
- Un annuaire de la vie économique...



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

La commission communication en collaboration étroite avec les agents administratifs

EXPO DÉCHETS D'OEUVRES

■ La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets a été festive en Beaujolais des Pierres Dorées !! Et l'expo Déchets d'Oeuvres à la MFR de Chassy le 19/11, a rencontré un beau succès auprès des familles, avec toutes les oeuvres réalisées par les classes de l'école publique.



leurs idées, proposé des animations toujours plus nombreuses, contacté les partenaires, planifié les interventions... dans un enthousiasme communicatif qui a gagné plus de la moitié de la Communauté de Communes. Le programme a pris une ampleur inattendue au fil des jours et des semaines ! 15 associations et collectifs, 18 communes, la Communauté de Communes et une dizaine de partenaires ont ainsi pu assurer le succès de cette première SERD en Beaujolais des Pierres Dorées. Festive, dans les villages. Débutée à Pommiers le 15 novembre par une conférence atypique sur «comment redonner vie aux ordinateurs», la semaine a vu se dérouler de nombreux événements dans les communes : pesée des déchets alimentaires dans les cantines de 11 villages, "apéro compost" à Val d'Oingt, visite du poulailler partagé de Lachassagne, Expo "Déchets d'Oeuvres" à Chassy, visite de notre plateforme de gestion de déchets verts, fabrication de produits cosmétiques et d'entretien à Morancé, réparation de bijoux à Theizé... pour n'en citer que quelques uns.



Festive, au-delà des déchets. Partage, connaissance réciproque, travail collectif, la SERD a été l'occasion de (re)démontrer le formidable potentiel d'un collectif rassemblant associations et acteurs institutionnels complémentaires, dans lequel chacun apporte sa spécificité, son dynamisme, sa capacité de mobilisation..., très prometteur pour le "vivre ensemble" et l'évolution de la vie démocratique dans nos villages. Le saviez-vous ? Le réemploi des bouteilles en verre consignées, c'est 33% d'eau 76% d'énergie 79% de gaz à effet de serre EN MOINS que le recyclage...

■ Une semaine Festive, pour la préparation. Depuis fin mai, tous les 15 jours puis chaque semaine, élus et non élus, représentants d'associations et de conseils municipaux ont partagé leurs envies, échangé





CONSEIL MUNICIPAL

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2022

■ PRÉSENTATION DU NOUVEL AGENT ADMINISTRATIF

Madame Alexandra PILLON se présente aux membres du conseil municipal. Elle a pris ses fonctions le 17 octobre et nous fait part de son plaisir d'être arrivée à Chessy. Chaque élu se présente à son tour et lui souhaite la bienvenue.

■ AUTORISATION D'ACQUISITION D'UN BIEN SANS MAÎTRE

Le Maire expose :

Nous avons été informés le mois dernier que les héritiers de la propriétaire (décédée le 03/02/1990) du bien situé 74, rue de la Cure n'ont pas donné suite aux courriers du notaire en charge de la succession. Le dossier de cette succession non réclamée a donc été transmis en 2012 au Service des Domaines des Finances Publiques puis plus récemment au Pôle gestion patrimoine privé des Finances Publiques. L'inspecteur des finances publiques en charge du dossier nous a confirmé l'absence de réponse des héritiers.

Conformément aux articles L1123-1 à L1123-4 du Code général de la propriété des personnes publiques et l'article 713 du code civil, le bien peut être qualifié de bien vacant sans maître puisque le propriétaire est décédé depuis plus de 30 ans et qu'aucun héritier ne s'est présenté ou n'a accepté la succession durant cette période de 30 ans. L'acquisition est donc de plein droit.

Le conseil municipal doit prendre une délibération autorisant l'acquisition, par le maire, du bien sans maître revenant de plein droit à la commune. La prise de possession sera constatée par un procès-verbal affiché en mairie.

A titre d'information, des travaux d'entretien (taille de branches, coupes de rejets, débroussaillage) ont été réalisés en juillet sur le terrain de cette propriété suite à des plaintes du voisinage. Ces travaux ont été intégralement réglés sur la succession de la famille BALDINAZZO, gérée par l'Office notarial du Bois d'Oingt. Plus récemment, un verrou a été posé par les services techniques sur la porte d'entrée de cette maison afin d'empêcher l'accès à d'éventuels squatteurs.

Le Maire propose donc que le conseil municipal décide d'exercer les droits que lui confèrent les dispositions législatives susvisées et d'acquérir le bien immobilier en question en raison de l'absence de réponse des héritiers sur une période supérieure à 30 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ d'exercer les droits que lui confèrent les dispositions législatives susvisées et d'acquérir le bien immobilier en question en raison de l'absence de réponse des héritiers sur une période supérieure à 30 ans.

■ Afin de limiter la consommation d'énergie et l'impact de l'envolée des prix du gaz et de l'électricité sur notre budget, mais également afin d'éviter des rassemblements sur la voie publique, une réflexion sur les illuminations et l'éclairage public avec une coupure entre 23 heures et 5 heures du matin sur la commune est engagée. La gendarmerie nous avait alerté cet été de l'impact négatif de l'extinction des lumières (accidents, cambriolages etc...). Devant l'importance de cette décision, un groupe de réflexion est créé ce jour avec M. le Maire, Messieurs Luc PIERRON, Jean-Noël BERERD et Mesdames Gaëlle LEGLISE et Corinne RIONDELET.

■ Par courrier reçu en mairie le 3 novembre, le Conseil départemental nous informe qu'il a décidé d'octroyer la somme de 6 150 € à la commune au titre de la répartition du produit 2021 des amendes de police relative à la sécurité routière.

■ Projet de rénovation du plateau sportif : il est rappelé que nous avons déjà reçu un avis favorable à nos demandes de subvention de la part de la Région (251 520 €) et du Département (338 336 €). Deux autres demandes de subvention seront déposées en 2023 pour ce même projet. En attendant, le groupe de travail se réunira le 21 novembre pour revoir les détails du projet avant de recevoir l'architecte le lendemain.

■ Conseil Intercommunautaire des Jeunes (CIJ) : les deux prochains projets vont démarrer également (le rallye vélo et la semaine de recyclage des déchets). Actuellement, deux cassissiens font partie du CIJ. Un appel à candidatures est ouvert auprès des jeunes de la commune.

■ La commission voirie nous informe que, dans le but de sécuriser le secteur, les travaux de réalisation des trottoirs rue des Granges et des Ajoncs ont bien démarré.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2022

■ N° 22-78 AUTORISATION DE VENTE

Le Maire expose :

La commune a été sollicitée par Madame Ginette DUFOUR pour l'achat d'une partie du bien public, située contre sa propriété. Il s'agit d'une petite superficie de voirie (00a 31ca) sur une parcelle actuellement non cadastrée, rue des Terrets. Cet achat de terrain lui permettrait d'accéder plus aisément à sa propriété. Proposition d'autoriser la vente dans les conditions suivantes : Parcelle Non cadastrée – entre AE 166 et AE 165 190 rue des Terrets - Contenant :

Propriétaire	Acquéreur	Parcelle	Adresse	Contenance	Prix
Commune de CHESSEY LES MINES	Madame Ginette DUFOUR	Non cadastrée – entre AE 166 et AE 165	190 rue des Terrets	Contenance	1 €

■ N° 22-79 DEMANDE DE SUBVENTION SOU DES ÉCOLES

Le Maire expose :

Le Sou des écoles a déposé une demande de subvention pour l'année 2022 d'un montant de 6 000 €.

Pour rappel, le conseil municipal avait décidé de verser la somme de 4 000 € à cette association au titre de l'année 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'octroyer au Sou des Ecoles le même montant que l'année dernière, soit 4.000 euros.

■ N° 22-80 DEMANDE DE SUBVENTION APEL ST JOSEPH

Le Maire expose :

L'APEL St Joseph a déposé une demande de subvention pour l'année 2022 d'un montant de 700 €.

Il est rappelé que le conseil municipal avait décidé d'appliquer la formule de calcul suivante pour fixer le montant de la subvention pouvant être allouée à l'APEL St Joseph :

(montant de la subvention versée au Sou des écoles / nombre d'enfants scolarisés à l'école publique) x nombre d'enfants de Chessy scolarisés à l'école privée St Joseph

Nombre d'enfants scolarisés à l'école publique : 221

Nombre d'enfants scolarisés à l'école privée : 38

Pour rappel, le conseil municipal avait décidé de verser la somme de 740 € à cette association au titre de l'année 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'octroyer à l'APEL St Joseph la somme de 700 euros calculée selon la formule citée supra.

■ N° 22-83 CONTRIBUTION OBLIGATOIRE POUR L'OGEC

Le Maire expose :

Par délibération n° 20-07 en date du 10 février 2020, le conseil municipal avait approuvé le calcul relatif au montant de la contribution obligatoire pour l'OGEC. Il faut rappeler que l'on doit tout d'abord calculer le montant du forfait communal pour l'année, au regard de l'ensemble des charges (entretien des locaux, remplacement du mobilier scolaire, exploitation des matériels informatiques, fournitures scolaires et dépenses pédagogiques, rémunération des intervenants extérieurs, quote-part du personnel communal).

Pour rappel, la dernière délibération (n° 21-99) concernait le second versement à l'OGEC pour l'année 2020 ainsi qu'une avance pour 2021 (6/10èmes de l'année 2020).

Il convient aujourd'hui de voter le montant du forfait communal 2021 afin de verser la seconde partie de la contribution 2021. L'OGEC nous a également sollicité pour le versement d'une avance sur 2022 sur la base des 6/10èmes de l'année 2021.

Le groupe de travail s'est récemment réuni pour procéder au calcul du forfait communal dans un premier temps puis de la contribution obligatoire dans un second temps. Au regard de l'ensemble des éléments devant être pris en compte, le montant du forfait communal 2021 est établi à 434,94 €.

Le montant de la contribution obligatoire pour l'année 2021 s'élève donc ainsi à :

Pour les 6/10èmes :

[(nbre d'enfants de Chessy scolarisés à l'école privée à la rentrée 2020 x forfait communal) / 10] x 6
Soit : [(41 x 434,94) / 10] x 6 = 10 699,52 €

Pour les 4/10èmes :

[(nbre d'enfants de Chessy scolarisés à l'école privée à la rentrée 2021 x forfait communal) / 10] x 4
Soit : [(40 x 434,94) / 10] x 4 = 6 959,04 €

Soit un montant total 17 658,56 €.

Considérant que la somme de 15 600 € a été versée à l'OGEC en 2021 au titre d'une avance sur 2021, le montant qui doit être versée aujourd'hui s'élève donc à :

17 658,56 € - 15 600 € = 2 058,56 €

Le calcul du forfait communal de l'année 2022 ne peut être établi avant la fin de l'exercice budgétaire en cours. Cependant, à la demande de l'OGEC, et comme l'année passée, nous pouvons leur verser une avance correspondant aux 6/10èmes de l'année 2021.

Le Maire propose donc :

- de fixer le montant du forfait communal 2021 à 434,94 €

- de décider que le montant de la contribution obligatoire pour 2021 s'élève à 17 658,56 €

- de décider de verser à l'OGEC la seconde partie de la contribution 2021, soit un montant de 2 058,56 €

- de décider de verser à l'OGEC une avance sur la contribution 2022 à hauteur de 10 699,52 €

Adopté à l'unanimité.





CONSEIL MUNICIPAL

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

■ N° 22-84 CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT DANS LE CADRE D'EMPLOI DES AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX

Le Maire expose :

Dans le cadre du recrutement du responsable des services techniques, il convient de créer le poste sur lequel il sera positionné.

Le Maire propose donc :

- ce créer un emploi permanent à temps complet dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux à compter du 1er janvier 2023,
- de dire que cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel,
- de mettre à jour le tableau des effectifs

Adopté à l'unanimité.

■ INFORMATIONS DIVERSES

■ Le recrutement d'un agent responsable des services techniques a été fructueux. Quatre candidats sérieux ont été reçus en entretien au mois de novembre. Le candidat retenu est Monsieur Guillaume FARGERE, actuellement au Commissariat à l'Energie Atomique de Grenoble. Il prendra ses fonctions entre le 1er février et le 1er mars 2023.

■ Fondation 30 Millions d'Amis – Bilan très positif en cette fin d'année. En effet, grâce à la convention signée pour l'année 2022, 19 chats ont été stérilisés sur la commune, dont 9 femelles. Il faudra très certainement prévoir une nouvelle convention pour 2023 afin de poursuivre cette action fortement bénéfique. Mais pour cela, la collaboration des habitants est primordiale. En effet, il faut signaler dès aujourd'hui à la mairie la présence de chats errants et les secteurs concernés. Ainsi, nous aurons une estimation du nombre de chats à stériliser et cela déterminera le montant à verser à la fondation au titre de la convention pour 2023.

Pour rappel, les vétérinaires sont réglés ainsi :

- 80 € pour un mâle
- 100 € pour une femelle
- 120 € pour une femelle gestante

Soit une moyenne de 90 € par chat (hors femelle gestante) dont 50 % de participation communale.

■ Lors du conseil municipal du 10 octobre, nous informions les élus que le SMAP (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Pray) se chargerait dorénavant de la facturation de l'assainissement collectif pour les abonnés de Chessy. Lors du dernier Comité syndical, le 8 novembre, était inscrit à l'ordre du jour une convention tripartite de mise à disposition de données permettant la facturation de l'assainissement entre la commune de Chessy, le SMAP et SUEZ. Cette convention énonce clairement

qu'elle ne générera aucune rémunération spécifique. Cependant, le SMAP exige que la transmission des données soit établie selon ses propres directives, sans prendre en compte la charge de travail non négligeable qu'elle entraîne pour l'agent administratif chargé de la gestion des dossiers des abonnés. M. le Maire a donc pris la décision de ne pas signer cette convention et a obtenu un rendez-vous avec le Président du SMAP, le 16 novembre. A l'issue de ce rendez-vous, un accord a été trouvé afin que la commune soit rémunérée au titre du travail effectué pour permettre la transmission des éléments permettant à SUEZ d'établir les factures d'assainissement. Nous avons cependant reçu un mail le 2 décembre du Président du SMAP qui invite M. le Maire à signer la convention non modifiée, donc sans rémunération pour la commune, au motif que « le travail supplémentaire n'aurait pas été à notre charge si la commune de CHESSY LES MINES, comme les autres communes du syndicat, avait opté pour une facturation de l'eau par le SIEVA ».

■ Par courrier daté du 27 septembre 2021, le SMEP Saône-Turdine nous informait de la non-conformité de l'eau produite par le syndicat suite à la détection de la présence de l'ESA métolachlore à des teneurs supérieures à la limite de qualité réglementaire. Une expertise a donc été réalisée par l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) qui a rendu son avis le 30 septembre en classant l'ESA métolachlore comme métabolite non pertinent.

■ CME/CIJ : intervention des élus référents.

■ Nouveau site internet : la Commission communication partage les pages du nouveau site internet de la mairie qui sera mis en ligne en janvier.

■ Commission voirie : bilan des derniers travaux réalisés et des prévisions pour 2023. Les travaux de sécurisation rue des Granges sont terminés, à l'exception de l'éclairage ; l'agrandissement du parking de la gare est terminé, il ne reste que le marquage à effectuer (+ 10 places supplémentaires). En 2023, il y aura davantage de place de stationnement dans le village, finalisation des travaux route de Belleville (RD19) avec installation d'une écluse avec coussin berlinois.

- Projet à l'étude : sécurisation rue des ajoncs avec création de 200 m. De trottoirs, éclairage, enrobé place centrale, place handicapée vers l'église, sécurisation RD19 au niveau du cimetière, écluse temporaires + rada pédagogique (prêt du Département) ; création d'un rond-point avenue du Stade pour permettre le retournement des bus.

- Luc PIERRON informe également que les 3 toilettes publiques sont en cours de rénovation (petit parc, boulodrome et derrière l'église avec accès PMR) ; ainsi que 2 nouveaux projets sont à l'étude pour l'aménagement de la place centrale suite au rendez-vous avec un urbaniste.

■ Economie d'énergie, un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir aux économies d'énergie de la commune et, en priorité, sur l'éclairage public. Les guirlandes électriques de Noël ont été installées

cette année encore, elles sont à leds, très peu consommatrices d'électricité. Une réunion de travail avec le SYDER (notre syndicat installateur de notre éclairage public) est programmée.

■ Extension du centre technique communal : tous les lots du marché de travaux ont été attribués, les premiers ordres de service ont été signés. Les travaux pourront donc démarrer comme prévu.

■ Les vœux du maire auront lieu le vendredi 6 janvier 2023 à la salle des fêtes.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

■ Un nouveau Conseil Municipal des enfants a vu le jour le 10 octobre 2022 et s'est tout de suite mis au travail, dès le lendemain !

De nombreux projets sont en cours ou à venir, et prennent forme !

■ Ils ont commencé avec une collecte de denrées alimentaires et produits d'hygiène qui a eu lieu la semaine du 05 au 09/12/2022, collecte qui a été remise à l'épicerie du val d'oingt où le président de cap génération ainsi que des bénévoles de l'association nous attendaient pour nous expliquer le fonctionnement de cette épicerie réservée aux familles en difficulté. Un grand merci pour l'accueil des jeunes élus et pour les explications données !

Cette année nous avons récupéré 105 kgs qui vont pouvoir agrémenter le quotidien de plusieurs familles. Nous remercions tous les généreux donateurs, mais aussi les directrices des écoles et le vival qui avaient donné leur accord pour servir de lieu de collecte.



■ Ils ont la même semaine décoré le sapin devant la mairie et organisé l'illumination de ce dernier le jeudi 08 décembre. L'école de musique des pierres dorées était présente pour l'occasion et a accompagné le cortège lumineux jusqu'à la place centrale où les commerçants avaient préparé une fête avec beaucoup de surprises...



Je viens vous remercier pour la collecte organisée par les enfants du CME de Chessy-Les-Mines. Merci aussi à vous de les accompagner dans cette démarche solidaire.

Vendredi 9 décembre 2022, plusieurs bénévoles de l'épicerie solidaire « Le P'tit Coup de Pousses » situé au Val d'Oingt ont reçu les enfants du conseil municipal des enfants de Chessy-Les-Mines. Ils sont venus déposer les denrées réceptionnées lors de la collecte qu'ils ont mise en place sur Chessy. Ils ont récolté pour un peu plus de deux cent cinquante euros de denrées non périssable, de produits d'hygiène... Par ce message, nous voulons remercier tous les Cassissiens ayant participé à cette collecte, et vous remercier tous, pour votre solidarité et soutien envers le P'tit Coup de Pousses. Vous avez répondu très nombreux à cet élan de générosité pour les fêtes de fin d'année ! Les bénéficiaires de l'épicerie solidaire vous remercient très chaleureusement et sincèrement pour votre attention particulière au travers de votre don. MERCI !

Également, nous remercions les enfants du conseil municipal de Chessy-Les-Mines et l'équipe municipale qui les accompagnent d'avoir choisi de soutenir l'épicerie solidaire du Val d'Oingt.

Toute l'équipe de bénévoles du P'tit Coup de Pousses ainsi que les partenaires de l'action (Travailleurs sociaux de la Maison du Rhône du Val d'Oingt, de la MSA, et le centre social et culturel « CAP Générations ») vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année.

■ A noter dans vos tablettes :

DIMANCHE 19 MARS 2023 : CARNAVAL départ à 10H00 devant la mairie de Chessy les mines pour un défilé costumé ! Nous suivrons M. CARNAVAL jusqu'à la place devant la caserne des pompiers pour dire au revoir à l'hiver et bonjour au printemps en brûlant M. CARNAVAL Une buvette sera organisée et tous les bénéfices seront reversés à une association caritative du choix des jeunes élus.

Mettez vos habits les plus colorés et venez défilés joyeusement au son de musiques entraînantes !



Beaucoup d'autres projets, mais chut, nous en gardons un peu pour le prochain bulletin municipal !





VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

LES TRÉTEAUX CASSISSIENS

■ Pour tous les retardataires :

Venez découvrir notre dernier café-théâtre « On est (tous) des enfants »

Parce que nous sommes restés de grands gamins, nous avons essayé de nous replonger dans nos souvenirs d'enfance. Avec les personnages qui nous ont fait rêver, seulement avec « Les Tréteaux Cassissiens » ça ne se passe jamais normalement. Alors oui « On est (tous) des enfants ». Au départ, c'était pour les enfants, mais s'ils ne viennent pas, c'est mieux...

Prochaines représentations :

- Vendredi 17 et Samedi 18 février à 20h30 à la salle des fêtes de Chessy

- vendredi 24 février à 20h30 à la salle des fêtes de Chessy

Tarif : 10€ / adulte

5€ / enfant

Entracte avec collation

Venez nombreux passer un excellent moment avec nous, vous nous avez manqué et nous avons hâte de vous retrouver.

ACCUEIL DE LOISIRS CRÉA'MÔMES

■ L'accueil de loisirs Créa'Mômes à Chatillon d'Azergues est ouvert durant les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans, répartis en trois groupes (les 3-5 ans dans les locaux de l'école maternelle, les 6-7 ans et les 8-12 ans dans les locaux de l'école élémentaire).

■ Durant les vacances scolaires, un thème est proposé pour chaque groupe, avec des activités manuelles, sportives ou simplement ludiques adaptées aux enfants.

■ Pour les mercredis de l'année scolaire 2022-2023, un thème est proposé par période.

■ Pour ce qui est des prochaines inscriptions :

- Pour les vacances de Février : ouverture des inscriptions le 17 janvier en ligne.

- Pour les vacances de Printemps : ouverture le 21 mars en ligne

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, ou contacter la direction par mail : creamomes@cc-pierresdorees.com

L'équipe de direction et d'animation de Créa'Mômes

COMITÉ D'ENTRAÏDE

■ Dimanche 11 décembre 12H, tout était en ordre de marche à la salle des fêtes pour recevoir nos invités. Après deux années d'interruption pour cause de pandémie nous pouvions enfin accueillir de nouveau nos « Aînés » pour leur banquet de fin d'année. Tous les membres du Comité d'Entraide étaient réunis pour un accueil que nous voulions chaleureux et placé sous le signe de la bonne humeur. Des photos souvenirs ont été réalisées dans le hall de la salle des fêtes, elles seront distribuées gratuitement en janvier 2023. Ce banquet 2022 avait une saveur particulière pour notre association puisque en plus du plaisir de retrouver nos invités nous fêtons les 60 ans d'existence du Comité d'Entraide aux 3ème Âge (date de parution au journal officiel le 6 décembre 1962). Le repas préparé et servi par Chessy Restauration était de qualité il est dommage cependant que les plats n'aient pas été servis un peu plus chauds. L'équipe en charge de l'animation parfaitement orchestrée par un Daniel Fackeur en pleine forme nous a fait chanter et danser entre chaque plat, ses duos avec Anne Sophie Roche chanteuse professionnelle ont été très appréciés et

que dire des visuels proposés par cette dernière. Peu après 16H le père Noël et ses rennes se sont invités à la fête, leur arrivée en avion a fait sensation. La petite animation qui a suivi cet atterrissage de fortune au milieu des arbres sur la scène de la salle des fêtes a largement contribué au maintien d'une super ambiance qui s'est poursuivie lorsque le père Noël et ses rennes ont distribué ballotins et bons d'achat. Le Comité d'Entraide vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et vous donne rendez-vous en 2023 pour de nouvelles aventures.....





MINES DE LIENS

■ L'atelier RéCré de l'association a participé à l'expo déchets d'oeuvres du 19/11, organisée par la mairie de Chessy, en proposant un atelier «déco de Noël», les enfants ont pu créer et partir avec la petite déco qu'ils ont créée, l'association leur a fourni le matériel.



L'atelier RéCré a participé à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets qui a été festive en Beaujolais des Pierres Dorées !!

■ Festive, la Fête des Déchets ! Le 26 novembre s'est déroulée au Domaine des Communes à une journée de clôture très riche en échanges, découvertes et animations : en fonction de ses envies, chacun a pu fabriquer un composteur, remettre en état un appareil électroménager avec les répare-café d'abc21, Mines de Liens et Graines d'Actions, ou un ordinateur avec La Cabane à Soi et Demain c'est Ici et Maintenant, réaliser des produits d'entretien avec

l'Épicerie des Colibris, réparer son vélo, créer des décorations de Noël originales, pratiquer l'art du furoshiki pour emballer ses cadeaux dans du tissu, devenir incollable sur le tri et le traitement des déchets grâce aux supports pédagogiques du Sytraival et à la "Fresque des Déchets", admirer les composteurs des Brigades Natures qui seront installés dans notre Centre Bourg, rire avec la Compagnie d'Improvisation d'Azergues, comprendre avec la CCBPD les enjeux du compostage des biodéchets, découvrir avec la LPO le lien entre le compost ouvert et la biodiversité qui l'entoure, avec LabCECSY les potagers verticaux, et avec Bertrand Keller comment finissent nos smartphones, tablettes et autres ordinateurs ; Rebooteille, l'Épicerie des Colibris, Click & Poulette et la Brasserie du Manchot nous ont partagé leurs expériences sur la vente en vrac, la gestion des bouteilles consignées et la récupération des emballages... Tous les présents ont pu admirer les moutons et chiens d'Eco&Co et les poules du Poulailier des Forêts, et finalement repartir avec du broyat et du compost made in Pommiers.

■ Projet 2023 : l'organisation de notre événement du dimanche 7 mai 2023, autour du jardin « les Jardiniales » a redémarré dès octobre, une équipe fidèle et passionnée s'attelle à rechercher des exposants, des animations et des conférences de qualité.

D'ailleurs une conférence doit démarre l'événement dès le samedi 6 mai à 17h, ce conférencier, une « peinture », doit nous confirmer sa venue... et ce sera l'occasion pour partager un pot de l'amitié à la fin de la conférence pour inaugurer notre salon du lendemain !

Toutes les bonnes volontés intéressées par cet événement sont encouragées à nous partager leurs idées, à participer, à nous donner un coup de main : minesdeliens@gmail.com

Toutes les informations à suivre sur www.minesdeliens.org

ARC

■ L'ARC tiendra son assemblée générale le Samedi 21 Janvier 2023 à la Mairie de Chessy Salle Eliot à 18 heures.

Nous sommes toujours en quête de nouveau adhérents toutes personnes intéressées peuvent venir assister à notre assemblée générale, ou contacter le Président :

Mr Badadan Patrice au 06.60.12.18.52

Ou par mail : assistanceradiochessy@gmail.com

et aussi sur Facebook : arcchessy.

Vu le nombre croissants de nos assistances, ils seront les bienvenus .

Toute l'équipe de L'ARC vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2023 !





VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

CAP GENERATION

■ Après deux ans de pandémie, toutes nos activités ont repris cette année et les adhérents sont plus que jamais au RDV !

■ Des activités adultes presque complètes : Ateliers de discussion en anglais, Cap sur la forme (gym), Art floral

■ Les seniors ne sont pas en reste : marche nordique, atelier mémoire, atelier physique adapté, atelier équilibre et prévention des chutes, rencontre hebdomadaire aux Jeudis de la traboule, atelier informatique

■ De nombreuses activités en direction des familles, des enfants et autour de la parentalité : Sorties familiales (Pal et Géo Park) - ateliers parents/enfants - ateliers culturels enfants (art créatif et cirque) - 2 ateliers d'accompagnement scolaire différent (théâtre et les arts créatifs) - Goûter et conte de Noël (avec la médiathèque).

Lieux d'Accueil Enfants/Parents : Cabanabulle à Lozanne et Parentaise à Anse pour les enfants de moins de 6 ans et leur parents les samedis matin – des groupes de paroles de parents - la pause des parents, 2 vendredis par mois – des conférences/débat ou journées thématiques ponctuelles.

■ Soutien aux publics précaires, avec l'épicerie solidaire « Le P'tit Coup de Pousses » qui fonctionne grâce à vos dons, aux collectes (supermarchés et écoles) et au soutien de certaines communes et associations.

■ Des programmes d'activités complets pour les 11/17 ans pendant les vacances scolaires !

- Les journées sur le centre : ateliers créatifs/poterie/cartes vœux, ..., jeux de société, Just Dance et Karaoké, Grands défi, Burger Quiz, jeux vidéo et journées cuisine/ciné du vendredi,

- Le sport : initiation aux arts du cirque, Foot bulles, tournoi de Quidditch, grand jeu, ultimaf, ...

- La culture : visite du vieux Lyon, musée de l'illusion, Maison du numérique, balade sur les berges du Rhône, Patinoire, Marché de Noël, ...

- Les sorties préférées des ados : Walibi, bowling, Escape Game, Laser Game, Walibi, Mc Donald, accrobranche, Grand parc de Miribel Jonage, Cublize, TrampoPark Exalto, ...

- Les stages : court métrage, stage culturel de 5 jours « Upper'cult »

- Les camps : Multisports et nature à Cublize, Sports Eaux vives à St Pierre de Boeuf

■ Des accueils libres en dehors des vacances Les mercredis après-midi (Châtillon, Val d'Oingt, Chasselay) et vendredis soir (Châtillon et Chasselay) pour se retrouver entre potes, jouer (baby-foot, billard, jeux de société), refaire le monde et partager une pizza, une soirée crêpes, ...

■ L'info Jeunesse, accompagnement individuel des 18/25 ans : orientation professionnelle, recherches/démarches de formation, de 1er emploi, santé, logement. Permanences mensuelles à Chasselay, Anse, Châtillon et Val d'Oingt.

■ Des formations au Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur à un tarif attractif (partenariat avec l'IFAC).

■ CAP c'est un encadrement de qualité avec des animateurs professionnels, à l'écoute Et attentifs aux besoins et préoccupations des jeunes de 11 à 25 ans.

■ Un temps fort cette année, la journée portes ouvertes qui s'est déroulée le samedi 2 juillet 2022. L'occasion pour les habitants de découvrir nos locaux, d'échanger avec les professionnels et bénévoles, de tester des activités, de se renseigner, de partager un repas convivial et jouer ensemble aux grands jeux en bois fabriquer par les ados !

Centre social et culturel CAP Générations

Place de la poste – 69380 Châtillon d'Azergues
Accueil du public, du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h

Tél : 04 72 54 48 76 - Email : contact@capgenerations.org
org - Site Internet : www.capgenerations.org

MÉDIATHÈQUE :

■ Musique :

En ce moment à la médiathèque et jusqu'au 18 février, vous trouverez une chaîne HiFi avec lecteur CD et platine vinyle ! Vous pourrez écouter sur place une sélection de vinyles, de CD, ou apporter les vôtres pour faire découvrir à d'autres ou profiter d'un son de qualité (casques fournis). La chaîne HiFi est ouverte aussi aux playlists grâce à un dispositif bluetooth. Si vous êtes amateur d'un genre musical et que vous souhaitez animer une séance d'écoute, contactez Anne au 04 78 43 91 61.

■ Animations :

La médiathèque vous convie à plusieurs événements et animations cet hiver :

- Après-midi jeux de société, pour les adultes, vendredi 6 janvier entre 14h et 16h30.

- Nuit de la lecture :

Pour cet événement national, la médiathèque vous invite :

Pour les adultes et les ados, samedi 21 janvier à 20h00 à l'Esplanade de Châtillon : lecture de « Soie », d'Alessandro Baricco, par la compagnie La Muse errante

Pour les enfants : samedi 21 janvier à 18h à la médiathèque :

« Petites histoires en pyjama » pour les 4-7 ans,

« Petites histoires dans la nuit » pour les 8 ans et plus

- Rencontre du club lecteurs adultes mercredi 25 janvier à partir de 19h00.

Toutes ces animations sont gratuites. Vous pouvez réserver vos places par mail, téléphone, sur place à la médiathèque ou sur notre site web grâce au formulaire.

■ Petit rappel : la boîte retour dans la façade vous permet de rendre les documents même quand la médiathèque est fermée !



INFOS

■ Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy
Place de la Poste - 69380 Châtillon d'Azergues
04 78 43 91 61

Tarifs pour les habitants de Châtillon et Chessy :

jeune : 2 €, adulte : 6 €, foyer : 10 €, pour 1 an.

mediatheque@chatillondazergues.fr

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>

Mardi 16h-18h30

Mercredi 9h30-12h30 15h30-18h30

Jeudi 16h-18h30

Samedi 9h30-12h30

ÉCOLE DE MUSIQUE DES PIERRES DORÉES

■ Un 8 décembre magique avec les élèves et professeurs de l'École de musique des Pierres Dorées !



Il n'y a pas que les lutins qui travaillent pour préparer Noël ! Depuis plusieurs semaines, Amandine Ferrier, Mariana Paglieri et Guillaume Pierrat concoctaient un joli spectacle de Noël avec leurs élèves. C'est ainsi qu'un beau moment a pu être partagé avec les habitants lors de la soirée du 8 décembre, sous le sapin de la Mairie de Chessy. Chants de Noël, percussions, ... de quoi réchauffer les cœurs et lancer les festivités de fin d'année !

■ Les rendez-vous musicaux en 2023

• Auditions le 28 janvier : Les auditions sont un moment important pour les professeurs et les élèves qui présentent le fruit de leur travail du premier semestre. C'est l'occasion pour les familles de découvrir différents instruments et styles musicaux, dans une ambiance conviviale.

• Projet avec la médiathèque : Les élèves de l'orchestre dirigé par Mariana Paglieri mènent un projet en collaboration avec la médiathèque de Chessy-Châtillon pour l'Heure des Grands d'avril 2023. Mais suspens... nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin !

■ Une Chorale adultes à Chessy - Châtillon... ça vous chante ?

Plusieurs habitants nous ont fait part de leur intérêt pour participer à une chorale. Si ce projet vous intéresse, merci de vous manifester auprès de l'École de musique afin que nous puissions estimer le nombre de participants potentiels et la possibilité de (re)lancer cette pratique collective en 2023-2024. Contact : asso-edmpierresdorees@laposte.net

Toute l'équipe de l'École de musique des Pierres Dorées vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

QI GONG ET TAI JI CHUAN SOURIRE À LA VIE.

■ Pratiquer est une découverte, une expérience, une aventure qui nous rend plus disponible au présent. Un itinéraire d'autocompassion, de force et de quiétude. Il est toujours temps de prendre soin de soi.

Se donner une intention juste pour pratiquer au-delà d'une activité corporelle.

Un centrage pour vivre une expérience vraie.

Renouer avec la petite voix de l'intuition qui permet de faire évoluer sa vie.

■ La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.

QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence.

Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

■ Pratiquer, c'est sourire à la vie.

Différentes séances chaque semaine, hors vacances scolaires, à Chessy ou à Châtillon (à préciser).

MERCREDI : 18h - 19h30 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

MARDI : QI GONG 19h30 - 20h30

JEUDI : QI GONG 14h - 15h

TAI JI CHUAN 15h - 16h

MEDITATION sur inscription

QI GONG, un dimanche par mois, 9h-11h (sur inscription préalable).

■ Nous sommes là pour vous renseigner :

Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr

Françoise : 06 28 07 02 61

KIMOCHI: tcqg69@orange.fr

Et aussi : KI-asso.org



SALON DES SAVEURS

■ Le Comité des fêtes de Chessy les Mines Vous informe que le :

« **16ème SALON : SAVEURS DES TERROIRS** »

Aura lieu les :

SAMEDI 04 Mars 2023 de 10 H à 18 H 00

& DIMANCHE 05 MARS 2023 de 10 H à 18 H 00

A LA SALLE DES FETES DE CHESSY LES MINES

■ Venez nombreux rencontrer les différents producteurs qui seront ravis de vous faire découvrir les produits de leurs régions.

Au programme : Vins et Mets divers à découvrir ou redécouvrir !

■ Dimanche MIDI Dans la salle des fêtes : REPAS BŒUF BOURGUIGNON POUR 13 EUROS (Bœuf Bourguignon, Fromage, tarte et café)

■ BUVETTE ET DIFFERENTS LOTS A GAGNER TOUT LE WEEK END

■ STAND DE CRÊPES dont les bénéfices des ventes iront à une maison d'enfants

■ ENTREE GRATUITE POUR TOUS ALORS N'HESITEZ PAS A VENIR FAIRE UN TOUR !



RELAIS PETITE ENFANCE

■ Une année 2022 riche et investie au Relais Petite enfance itinérant Sur La Route Des Copains !

Voici enfin une année presque ordinaire au relais Petite Enfance, avec moins de contraintes sanitaires. Les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent ont été nombreux à bénéficier des temps collectifs et des actions du relais.

Les temps collectifs ont lieu depuis septembre 2022 un mardi sur deux de 9h à 11h hors vacances scolaires dans la salle des fêtes de Chessy. Suite à un sondage effectué auprès des assistants maternels, ce jour était plus adapté que les mercredis, ce qui se confirme par une fréquentation accrue. En particulier des assistantes maternelles de Chessy.

Une grande importance est accordée au jeu libre ; les 4 relais Petite Enfance ont d'ailleurs proposé en novembre dernier une soirée conférence ouverte à tous, à l'occasion de la Journée Nationale des assistants maternels, en présence de Anne-Sophie Casal psychologue et formatrice à FM2J (centre national de formation des métiers du jeu et du jouet). Passionnant !

Des ateliers peintures, gommettes, éveil sensoriel, lectures de Kamishibai, en passant par le carnaval, la Grande lessive, les pique-niques à la belle saison, aux sorties en petit train à Anse ainsi qu'au spectacle de fin d'année ; tout un panel d'ouverture aux arts, à la culture, à la nature sont proposés aux enfants toute l'année afin de leur permettre de s'épanouir de manière créative !

Des intervenants ponctuels comme Jean-Christophe Kibler, pour des séances d'éveil musical, Camille Boudot de Yoga Wazo pour de l'initiation Yoga, ou encore Léah Makhoul de La fabrique des petits artistes pour des ateliers peinture viennent partager leurs compétences et leur vision avec les enfants et les assistants maternels. Ces derniers s'en ressaisissent dans le cadre de leur pratique professionnelle à leur domicile. Tous ont un fil conducteur : Faire confiance à l'enfant pour explorer et exprimer sa créativité sans imposer le regard des adultes mais en proposant un environnement propice.

Que cette année 2023 apporte à chaque enfant, chaque famille et chaque professionnel une bonne santé et de joyeux moments à partager !

RPEI Sur La Route Des Copains animé par Laure ROMAND

Service de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées

1277 route des crêtes 69480 ANSE

rpei.routedescopains@cc-pierresdorees.com

06.68.81.64.39

Permanences les après-midis de 13h30 à 17h30
lundi, mardi et jeudi et 13h à 16h vendredi



T3C : 2023 OUVRE TOI !!

Toute l'équipe du T3C vous souhaite une belle année 2023. Qu'elle soit rebondissante, smashante, liftante....

Aussi divertissante qu'un match de tennis.

Nous souhaitons à toutes les associations, les clubs sportifs de continuer de briller et d'apporter de la joie à nos communes.

Il est sûr qu'au T3C nous allons tout faire pour que cette nouvelle année soit dynamique et sportive.

Spéciale dédicace à notre éducateur, Sébastien Bovagnet qui a remporté le trophée de l'éducateur de l'année. C'est grâce à son amour du tennis qu'il sait si bien transmettre. c'est la juste reconnaissance de son engagement, de la qualité de son enseignement. Nous vous attendons nombreux pour les événements à venir. Tournois, sorties..... et bien plus encore.

Le T3C



VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

ASSOCIATION CONJOINTS SURVIVANTS SECTION DU VAL D'OINGT

■ Les sections locales des Conjointes Survivants sont le lien indispensable entre la Fédération des Associations de Conjointes Survivants et parents d'orphelins (FAVEC créée en 1949) et les familles endeuillées. De ce fait, elles peuvent accueillir des adhérents veufs, des veuves et des parents d'orphelins.

■ La Section du VAL D'OINGT regroupe 18 communes et accueille plusieurs adhérentes du Secteur de la Haute Azergues. Ses responsables ont un rôle d'accueil, d'écoute, d'information et la Section locale avec l'aide de ses adhérentes aide à rompre la solitude dont les veuves et veufs souffrent. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de force pour faire respecter nos droits.

■ L'année 2022 a encore été impactée par la pandémie COVID19 mais les activités reprennent petit à petit :

- Réunion annuelle le 23 avril 2022 à l'ancienne église du BOIS D'OINGT.
- Assemblée générale départementale de la Favec à BRON le 18 mai 2022.
- Voyage au lac d'Aiguebelette en Savoie le 18 juin 2022.
- Repas de l'amitié le 15 octobre 2022 à la Ferme des Granges à Légny : 30 personnes y participaient, offre de plantes aux conscrites de l'année (5) présentation des nouvelles adhérentes (4).

■ Notre projet de reprendre les permanences du 1er mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Mairie du Bois d'Oingt ne s'est pas concrétisé mais nous y travaillons.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous :

**ResponsableMartine BAPTISTA - Chamelet
..... 04.74.71.35.02**

**Trésorière..... Marguerite VALLET – Saint
Verand 04.74.71.63.19**

**Secrétaire Monique DELHOMME –
Grandris..... 04.74.60.12.18**



SOU DES ÉCOLES

■ L'équipe du Sou des écoles vous souhaite une Excellente Année 2023 !

Après l'opération sapins de Noël, la Bourse aux jouets, et le marché de Noël en association avec les commerçants de Chessy, nos projets continuent !

■ Réservez vos dates :

- Le super LOTO du SOU le 13 Mai 2023
Incluant une partie primaire et une partie maternelle réservée aux enfants
A partir de 18h30
- Fête de l'école le Samedi 1er Juillet 2023
A partir de 11h30
- Vente de pizzas chaque vendredi avant les vacances

Nous remercions tous les parents pour leur aide cette année et leur participation aux événements.

Merci aux enfants pour leur application lors des créations du Marché de Noël.

Si vous souhaitez mieux connaître l'école, le village, donner de votre temps pour les enfants, venez nous rejoindre : soudesecoleschessy@gmail.com / 06 37 33 57 98

Meilleurs vœux 2023 !

*Tous ensemble
pour aider nos
enfants à grandir*



CLASSE EN 3

■ La Classe en 3 se lance sans son année, voici le programme qu'elle vous propose :

Vente des brioches le samedi 25 février 2023.

Samedi 18 mars :

-après-midi rugby, retransmission du match France/Galle
-soirée Concert Rock / Pub' bière,
Venez nombreux

La fête des conscrits 2023 se prépare, rappel de la date du week-end des conscrits :

Du vendredi 28 au dimanche 30 avril 2023

– à bloquer dans vos agendas !



La Classe en 3 compte sur votre présence à tout ces événements.

■ Nous transmettrons les informations d'inscription aux enfants de 10 ans désirant faire leurs conscrits, par le biais des écoles de Chessy, .
Vous faites partie de la Classe en 3, vous voulez rejoindre notre équipe sympa et dynamique ?
Faire de nouvelles rencontres et faire la fête... Faites-vous connaître !
Contactez-nous contact.la3chessy@gmail.com ou la présidente : Delphine Bonnefoy 06 03 36 28 32

QI GONG À CHESSY

■ Venez vous initier à la pratique du Qi Gong, Art ancestral chinois de santé et de longévité

L'école Yang Shen Ô propose chaque jeudi matin à 08h45
un atelier de Qi Gong à la salle des fêtes de Chessy
A partir du jeudi 15 septembre 2022
(1ère séance d'essai gratuite)

■ Pourquoi faire du Qi Gong ?

Pour harmoniser, tonifier et activer le corps (Jing), l'énergie (Qi), l'esprit (Shen) ;

Pour assouplir et renforcer les muscles, les tendons, les ligaments,
les articulations, les os, les organes et les viscères ;

Calmer, libérer et clarifier l'esprit ;

Renforcer le système immunitaire.

Les Anciens disaient : « Ceux qui savent bien faire circuler le Qi renforcent et nourrissent le corps à l'intérieur et repoussent les maladies à l'extérieur »

*Olivier BEHR, diplômé de médecine chinoise,
Directeur de l'école Yang Shen Ô ;
Maître-enseignant en techniques énergétiques de
santé et en Qi Gong
contact : 06 33 33 61 74 ou olivierbehr64@gmail.com*



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- MARINO Andrea, Alexis, le 27/04/2022
- DUMAS Soan, le 20/11/2022 à GLEIZE
- Cataleya NARDOU, le 04/12/2022 à ARNAS.

MARIAGES

- M. VUILLEMIN Christian & Mme LICATÈSE le 19/11/2022

DÉCÈS

- Hervé LE TALLEC



CHESSY
— les Mines —

Place de la Mairie
69380 Chessy les Mines

04 78 43 92 03

ag@chessy69.fr
www.chessy69.fr

Ouvert tous les jours
de 15h à 19h du lundi au vendredi
Fermeture le mercredi et le samedi